



**BREVET PROFESSIONNEL
MÉTIER DE LA PISCINE**

TECHNICIEN-NE D'ÉQUIPEMENT DE PISCINES ET DE SPAS

RNCP 38339 - Niv 4



FORMATION RÉMUNÉRÉE SUR 1 OU 2 ANS

APPRENTISSAGE

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

RECONVERSION PROFESSIONNELLE

Certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

Date d'enregistrement : 13/04/2017



MFU RENNES
12 Les Rabinardières
35760 SAINT GRÉGOIRE
Tél: 02 23 25 01 66
mfr.urbaire.st-gregoire@mfr.asso.fr
www.mfu-rennes-stgregoire.fr



Le/la technicien.ne de la piscine et spas est une femme/un homme spécialiste polyvalent.e de la construction, de la rénovation et de l'entretien de piscines.

Objectifs de la formation

La formation permet de se préparer au diplôme du BP Métiers de la piscine et de développer

des compétences professionnelles :

- études et devis
- dessin de construction
- implantation et mise en oeuvre des bassins
- traitement de l'eau
- étanchéité, installations hydrauliques et filtrations
- chauffage, électricité et pose d'équipements annexes
- mise en service et conseils aux clients
- intervention en service après-vente
- maintenance et entretien

Pré-requis

Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 3 (CAP/BEP).

Accessibilité

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap .

La MFU met en place des accompagnements spécifiques.

La formation nécessite d'être mobile.

Tarifs

Formation prise en charge

Modalités et délais d'accès

Possibilité d'entrée en formation tout au long de l'année, après validation des pré-requis et tests ou en entretien de positionnement.

Méthodes mobilisées

Présentiel au CFA, alternance entre théorie, exercices pratiques et mises en situation.

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis et des compétences tout au long de l'année. Examen sous forme de CCF et d'épreuves terminales. La MFU est habilitée à faire passer les CCF.

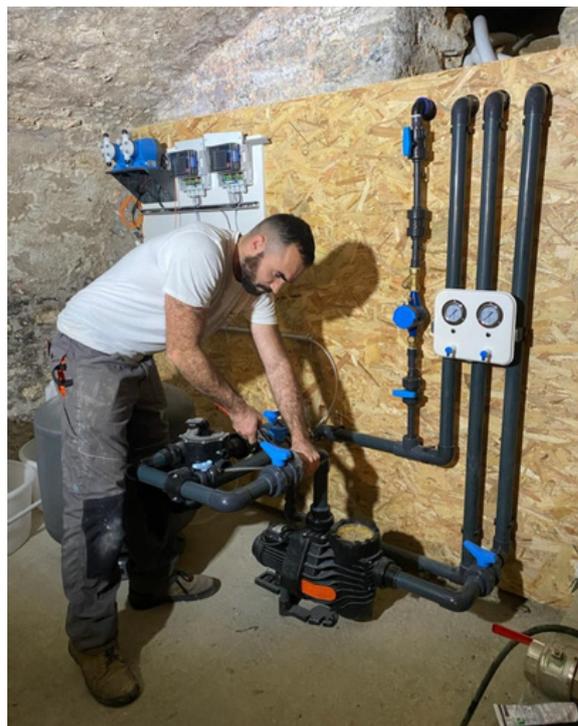
Débouchés

- Technicien.ne polyvalent.e ou spécialisé.e
- Conducteur.rice de travaux
- Conseiller.ère technique
- Technico-commercial
- Chef d'entreprise

Fiche ROME : F1603

des compétences générales :

- expression et connaissance du monde
- mathématiques et sciences
- législation du travail
- prévention
- anglais



Durée de la formation

Sur 2 ans : 455 heures par an au CFA, soit 13 semaines de septembre à avril.

Sur 1 an : possibilité d'un parcours aménagé et allègement de formation après entretien de positionnement.



Les + de la formation

- Un stage de 2 semaines dans un pays européen
- Visites et intervenant.e.s professionnel.le.s
- Validation des habilitations électriques BS / BR
- Un plateau technique dédié aux métiers de la piscine